



# PORT AUTONOME D'ABIDJAN

*Une Référence Internationale*

**LE DIRECTEUR GENERAL**

Abidjan, le

26 JUIN 2020

N/REF : 141 /DGPA/ DOMSE/DA/DSUR/AYAI

## NOTE AUX USAGERS

**Objet :** Vignette du 3<sup>ème</sup> trimestre 2020

Les usagers du Port d'Abidjan sont informés que les vignettes de validation des macarons d'accès du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2020 sont disponibles à la Direction des Opérations Maritimes, de la Sécurité et de l'Environnement (Département Sûreté et code ISPS) et seront exigibles à partir du 07 juillet 2020.

Aussi, sont-ils invités à régulariser leur situation financière auprès de la Direction Financière et Comptabilité au plus tard le 03 juillet 2020.

### **Ampliations :**

-TOUTES LES DIRECTIONS SECTORIELLES  
-PORT SECURITE  
-UCACI  
-FEDERMAR  
-S.G.COMMUNAUTE PORTUAIRE  
-GSP-GN/CSP  
-OIC  
- ARCHIVES

1  
1  
1  
1  
2  
1  
1

Pour le Directeur Général,  
et par délégation, le Directeur des Opérations  
Maritimes, de la Sécurité et de l'Environnement



**Colonel COFFI Yao Emmanuel D.**

Officier de l'Ordre National

Officier de l'Ordre du Mérite Maritime